VILLE DE BRUXELLES
Développement urbain
Direction Planification stratégique et opérationnelle
Topographie

STAD BRUSSEL
Stadsontwikkeling
Directie strategische en operationele planning
Topografie

Réf. Farde e-Assemblées : 2657274

N° OJ : **126**

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/05/2025

Objet : 25 Direction Planification stratégique et opérationnelle.- Topographie et Expertise.- Dénomination d'un sentier à Haren.- Sentier relient Evere jusqu'à la rue Ranson.- Clarification.

Le Conseil communal,

Considérant que le Conseil communal a pris, en date du 12 novembre 2012, la décision d'attribuer un nom à un clos et à un sentier situés à Haren ;

Considérant que le nom « Sentier de la Renarde » a été donné par le Conseil communal au sentier à Evere reliant le sentier De Beek au clos du Château d'eau ;

Considérant que ce sentier ne mène pas jusqu'au Clos du Château d'Eau, mais continue jusqu'à la rue Ranson ;

Considérant qu'il convient dès lors de clarifier le tracé du Sentier de la Renarde ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

DECIDE:

Article unique: Clarifier le tracé du sentier de la Renarde et le prolonger jusqu'à la rue Ranson.

Annexes :

20250506_plan_situation (Consultable au Secrétariat des Assemblées)